

Profil de la baignade (La Conche Nord de Saint-Georges – Saint-Georges-de-Didonne)						
Date d'élaboration du profil : octobre 2010						
Caractéristiques de la baignade			Schéma de la zone de baignade			
Nom de la baignade : Conche Nord de Saint-Georges Commune : Saint-Georges-de-Didonne Département : Charente-Maritime Région : Poitou-Charentes Personne responsable de l'eau de baignade : Maire de Saint-Georges-de-Didonne Période d'ouverture : Le Trier du 26 juin au 29 août 2010 et Le Central du 19 juin au 5 septembre 2010 Heures de surveillance en 2010 : Le Trier de 11h à 19h par 4 sauveteurs – Le Central de 11h à 19h par 6 sauveteurs dont le Chef de Secteur. Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire importante en juillet et août						
Historique de la qualité de l'eau de baignade			Carte de la zone d'étude			
Classement Directive 76/160/CEE	2006	2007	2008	2009	2010	
	A	B	A	B	B	
A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité						
Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant :						
Date	Type de pollution	Origine supposée de la pollution	Interdiction de baignade			
13/07/2010	Entérocoques	-	Non			
02/06/2010	Entérocoques	-	Non			
01/09/2009	E.coli-Entéroco.	-	Non			
07/07/2009	E. coli	Pluvial	Non			
29/06/2009	E.coli-Entéroco	-	Non			
30/08/2007	Entérocoques	-	Non			
24/07/2007	E.coli-Entéroco	Pluvial	Non			
09/07/2007	E. coli	Pluvial	Non			
05/09/2006	E. coli	-	Non			
27/07/2006	E. coli	-	Non			

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction de pollutions
Exutoires pluviaux	Fort	A proximité immédiate	Résultats d'analyses : Dénombrement E.Coli/Entéroco.	Communication – Fermeture de la plage si nécessaire	Mise en place d'un programme de curage préventif du réseau d'eaux pluviales	Suivre les préconisations du schéma directeur des eaux pluviales
Réseau d'assainissement et postes de relèvement	Moyen	De 20m à 1km	Télésurveillance – appel client	Intervention – dépannage – hydrocurage si nécessaire	Curage préventif annuel du réseau d'assainissement (proche plage, point noir et en amont des postes). Suppression de la surverse du PRG Le Coca	Diagnostic hydraulique du réseau d'assainissement et réhabilitation du réseau en conséquence